

Check-list Encouragement à la propriété du logement

Justificatifs nécessaires pour le versement anticipé des fonds de prévoyance

Vous souhaitez financer votre logement en propriété avec le versement anticipé des fonds de prévoyance? Cette check-list vous indique les documents à fournir pour remplir les conditions légales.

Achat d'un logement en propriété
Construction d'un logement en propriété
Rénovation / transformation et agrandissement d'un logement en propriété
Remboursement de prêts hypothécaires

<input type="checkbox"/> Demande de versement anticipé des fonds de prévoyance dans le cadre de l'encouragement à la propriété du logement → 📄 disponible en téléchargement sur www.vita.ch	•	•	•	•
<input type="checkbox"/> Copie de l'extrait du registre foncier (de moins d'un mois), si le bien-fonds a déjà été inscrit au registre foncier → 📄 peut être retiré auprès de votre office du registre foncier contre paiement	•	•	•	•
<input type="checkbox"/> Contrat de vente passé en la forme authentique ou projet de contrat définitif Important: la date du transfert de propriété doit être indiquée sur le contrat de vente. Si tel n'est pas le cas, vous pouvez joindre un document établi par le notaire attestant de la date du transfert de propriété. Le versement anticipé doit être effectué tout au plus trois mois avant le transfert de propriété.	•	•		
<input type="checkbox"/> Certificat de domicile (le logement en propriété doit être habité par le propriétaire) → 📄 peut être retiré auprès de votre commune de résidence contre paiement			•	•
<input type="checkbox"/> Extrait de compte hypothécaire actuel				•
<input type="checkbox"/> Documents (copies): – contrats d'entreprises – état définitif des dépenses – devis définitifs des artisans Important: ces documents permettent de vérifier le montant que vous souhaitez prélever. Les dépenses effectuées pour les travaux exécutés par vous-même et les factures d'artisans déjà réglées n'y figurent pas.		•	•	
<input type="checkbox"/> Permis de construire (obligatoire dans le cas de la construction d'une maison) L'homologation du permis de construire n'est pas indispensable en cas de construction d'une propriété par étages. Le versement est possible uniquement sur inscription au registre foncier pour la garantie des fonds de prévoyance. Dans ce cas, le document suivant est également nécessaire:			•	
<input type="checkbox"/> Confirmation de l'office du registre foncier que le versement anticipé peut déjà être inscrit au registre				
<input type="checkbox"/> Certificat d'état civil / certificat individuel d'état civil (datant de moins de 3 mois) pour les personnes non mariées	•	•	•	•
<input type="checkbox"/> Copie du passeport / de la carte d'identité du requérant et du conjoint ou partenaire enregistré Important: les signatures doivent être visibles. La copie du permis de conduire n'est pas acceptée. Si le logement en propriété ne se trouve pas en Suisse et si le montant souhaité est supérieur à CHF 50'000, l'authentification de la signature du conjoint ou du partenaire enregistré doit être certifiée officiellement auprès d'un notaire ou un officier public sur présentation du passeport, de la carte d'identité ou du permis de séjour.	•	•	•	•
<input type="checkbox"/> Attestation de la banque ou du notaire comportant les informations suivantes: – relation bancaire du bénéficiaire – montant utilisé – adresse du bien immobilier – objet du versement anticipé Important: le versement anticipé est possible uniquement pour acheter, construire, rénover, transformer ou agrandir le logement en propriété ou rembourser des prêts hypothécaires contractés pour acquérir le logement en propriété. De plus, vous devez habiter le logement. Si vous effectuez le versement anticipé directement au vendeur/entrepreneur, l'attestation de la banque ou du notaire n'est pas nécessaire (le nom et l'adresse du vendeur/entrepreneur doivent être identiques à ceux indiqués dans le contrat de vente/contrat d'entreprise).	•	•	•	•
<input type="checkbox"/> Accord du créancier gagiste si des prestations de la prévoyance professionnelle ont déjà été mises en gage	•	•	•	•
<input type="checkbox"/> Copie du reçu de la contribution aux frais administratifs conformément à l'offre	•	•	•	•